

Genre du véhicule	Marque	Type	Fiche d'homologation n°
Voiture de livraison	RENAULT	R 2136 - Estafette 800	CH 3676 04

MOYENS D'IDENTIFICATION "Estafette 800" sur paroi frontale -

"R 2136" = Préfixe au no. de châssis et sur plaquette du constructeur, à droite sur carénage du moteur, dans la cabine

Numéro du châssis frappé à droite en haut sur longeron, devant siège du passager et s. plaquette
 Signe d'identification du moteur frappé "810-01" à gauche, sur bloc, dev. distributeur allumage (pl.riv.)

Constructeur RENAULT, BILLANCOURT (F) Importateur RENAULT (Suisse) S.A., REGENSDORF/ZH

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement S.r.avant
 Direction à gauche Assistance -
 Frein de service hydr.exp.int.av.régul.puissance selon charge
 Frein auxiliaire méc.exp.int. (s.r.arrière)
 Frein stationn. s.r.avant Frein pr. rem. -
 Transmission méc.te synchronisée Nombre vit. 4
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 100 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque RENAULT Carbur. B
 Type 810 - 01
 Position à l'avant Nombre cyl. 4
 Alésage 73 Course 77
 Cylindr. 1289 cm³ CV-Impot 6,56
 CV-puiss. 40 (DIN) à 4500 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 75 dB (A) à 4500 t/m
 Amortissement bruit 2 pots échappem^t
 **

CARROSSERIE Forme fourgon Nombre portes 4
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 2 ; AV 2 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS

	Vole	AV	AR
Diam. braquage		<u>1328</u>	<u>1478</u>
		<u>G 8,80</u>	<u>DR 8,80</u>
Empattement	<u>2270</u>		
	<u>Dimensions ext.</u>	<u>Dimensions int.</u>	
Longueur	<u>4090</u>	<u>2480</u>	
Largeur	<u>1780</u>	<u>1570</u>	
Hauteur	<u>1950/2270 +)</u>	<u>1320/1832 +)</u>	
Porte à faux	AV <u>1085</u>		
	AR <u>735</u>		
	lat. <u></u>	<u>640</u>	

POIDS

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide				<u>Selon modèle *</u>
Charge utile				<u>Selon modèle</u>
Poids total				<u>1885</u>
Garantie fabr.	<u>1100</u>		<u>1000</u>	<u>1885</u>
Dimens. pneus	<u>165-380/165-15/6.50-15</u>			
Charge p. essieu	<u>1100</u>		<u>1100</u>	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				<u>-</u> kg

(+) 2^e cote = av. toit surélevé

EQUIPEMENTEquipement électrique 12 V

Feux de route 2/ CIBIE E 2 Avertisseur optique oui
 Feux de croisement Bilux asym. Feux de position 2/ combinés
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/ électrique (1 ton) Niv. sonore 93 (dB/B)
 Essuie-glace 2/ électrique (1 vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/ combinés Catadioptr. 2/ séparés Ø 50
 Feux stop 2/ combinés Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. 1/ à gauche Plaque forme haute à gauche
 Rétroviseur 2/ à l'ext. de la cab. Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/ av. lampe-témoin
 AV blanc latér. - AR rouge
 Avert. clign. - Lampes de travail -
 Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de livraison
 Marque & type RENAULT Estafette 800
R. 2136
 Homologation n° CH 3676 04
 Forme de la carr. Fourgon
 Couleur - (selon véhicule)
 Places ass. : Total 2 (2 avant)
 Poids à vide sel. bull. Carburant B
pesage CV 6.56
 Charge utile sel. vhc. Cylindrée 1289 cm³
 Poids total 1885 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No. de châssis des vhc. expertisés : (R 2136 8800001

*) Modèle Standard : Poids à vide AV 680 AR 405 Total 1085 Kg (R 2136 8801383
 Av. toit surélevé : do. AV 695 AR 425 Total 1120 Kg) y compris 30 kg de lest
 derr. essieu arrière

**) Atténuation du bruit : 1 pot de détente 280x180x95 mm
 1 pot principal marqué 0 3

L'orifice du tuyau d'échappement doit être prolongé vers l'arrière jusqu'au
 bord de la carrosserie

Dispositif de protection derrière le siège du conducteur monté par l'importateur

Remplace FH CH 3676 04 du 7.11.1968

Adjonction mod. av. toit surélevé

Lieu et date de l'expertise

Berne, 16. 1.1969Regensdorf, 7.11.1968

La commission d'expertise